

Copie certifiée
conforme à l'original

Par Délégation
La DGA, A.M Gabreau



Original reçu en
Sous-Préfecture d'Aix en Pce

Le 15 FEV. 2013
Affiché/Publié/Notifié 15 FEV. 2013
Certifié exécutoire
Le Président

Par Délégation

A. M. GABREAU

DECISION COMMUNAUTAIRE

Numéro	NATURE : COMMANDE PUBLIQUE ACTES SPECIAUX DIVERS	Date
033/13	<p>Sous-Objet : Avenant n° 1 aux lots 1 et 2 du marché 1207FORA - Crédit d'un forage d'eau potable sur la commune d'Alleins</p> <p>Prestataires : HYDROFORAGE – IDEES EAUX</p>	06/02/2013

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Salon-Etang de Berre-Durance », Agglopole Provence,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-22, L 5211-2, L 5211-10,

Vu la délibération communautaire n°107/09 en date du 29 juin 2009 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à son Président les attributions énumérées dans la délibération sus nommée,

Vu la délibération communautaire n° 153/09 en date du 29 juin 2009 relative à la procédure de passation des marchés publics,

Vu la décision communautaire n°227/12 en date du 17 décembre 2012 autorisant Monsieur le Président à signer le marché n°1207FORA Crédit d'un forage d'eau potable sur la commune d'Alleins,

Considérant la nécessité de modifier l'implantation du forage de la parcelle cadastrée D1114 à la parcelle cadastrale D0673 pour des contraintes urbanistiques,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : de signer les avenants n° 1 au marché 1207FORA pour :

- Lot n° 1 – Travaux de forage : HYDROFORAGE,
- Lot n° 2 – Analyses et contrôles techniques de l'ouvrage : IDEES EAUX.

ARTICLE 2 : de préciser que ces avenants n'ont aucune incidence sur le montant initial du marché.

ARTICLE 3: de noter que toutes les autres clauses et conditions des marchés initiaux non modifiées par l'avenant n° 1 de chaque lot demeurent applicables.

Fait à Salon-de-Provence, le six février deux mille treize

AGGLOPOLE
Provence

Communauté d'agglomération
Salon - Etang de Berre - Durance

Michel TONON
Président d'Agglopole Provence
Maire de Salon de Provence
Conseiller Général des Bouches du Rhône

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

19 FEV. 2013

COURRIER ARRIVE

Communauté d'Agglomération Salon - Etang de Berre - Durancee

Direction de l'Eau et de l'Assainissement

281, boulevard Maréchal Foch

B.P. 274

13666 Salon-de-Provence

Tél : 04.90.44.40.66

Fax : 04.90.17.05.59

CREATION D'UN FORAGE D'EAU POTABLE SUR LA COMMUNE D'ALLEINS

LOT 1 : TRAVAUX DE FORAGE

**LOT 2 : ANALYSES ET CONTROLES TECHNIQUES DE
L'OUVRAGE
AVENANT N°1**